

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Objet : Aménagement de sécurité sur la traverse d'agglomération

Personne morale : Commune de SAINT-OUEN-DU-MESNIL-OGER

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
1	<p>Installation de chantier</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère l'ensemble des prestations mises à la charge de l'entrepreneur, pendant la durée contractuelle du marché, par les pièces générales et particulières de ce marché lorsque ces prestations ne sont pas réglées par les prix des chapitres suivants, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les études d'exécution ; - l'amenée et le repliement de tout le matériel de chantier ; - l'aménagement de terrain éventuel; - l'installation et le repliement du laboratoire de chantier comprenant toutes les charges en personnel et petites fournitures dues à son fonctionnement pendant la durée des travaux; - l'installation et le repliement des installations assurant la sécurité et l'hygiène du chantier, bureaux et locaux à mettre à la disposition du personnel conformément aux dispositions du décret 65.48 du 8 janvier 1965 abrogé le 1er mai 2008 y compris les branchements d'eau potable, d'électricité d'assainissement et de téléphone; - le maintien de l'accès aux propriétés riveraines par passerelles piétonnes; - la délimitation du chantier par barrières bois ou métalliques après chaque fin de journée de travail, la clôture et le gardiennage des espaces mis à disposition de l'entreprise pour ses dépôts de matériels et matériaux; - la mise en place de la déviation comprenant la fourniture et pose des panneaux de signalisation nécessaires aux différents itinéraires à mettre en place; - l'établissement au préalable d'un dossier et d'un plan de déviation, à soumettre aux services concernés pour accord; - la remise en état des lieux après repliement des installations; - main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	
2	<p>Maintenance de la signalisation</p> <p>A la journée, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel de signalisation de chantier, l'entretien et la maintenance de jour comme de nuit de la signalisation de chantier, main d'œuvre et sujétions comprises. Il comprend en particulier le remplacement des éléments de signalisation détériorés. Ce prix s'applique au jour de calendrier (y compris les jours fériés). Le premier jour pris en compte pour l'application de ce prix sera celui où, à la demande de l'entrepreneur, le maître d'œuvre aura constaté que la réalisation de la signalisation et que les dispositions prises pour son exploitation répondent effectivement à toutes les prescriptions du C.C.A.P. Le dernier jour sera celui où l'entrepreneur aura été invité par le maître d'œuvre à évacuer hors du domaine public concerné par les travaux, tous les matériels et matériaux dont la présence nécessite une signalisation temporaire sans que ce jour puisse être postérieur à la réception de travaux. Il est précisé que tout manquement à l'une des prescriptions du C.C.A.P. de jour comme de nuit, même pour un seul dispositif de signalisation, constaté par le maître d'œuvre ou son représentant, entraîne la non application de ce prix au jour de calendrier correspondant.</p> <p style="text-align: right;"><i>La journée :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
3	<p>Mise en place de l'itinéraire de déviation</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère la fourniture, la mise en place et l'enlèvement de la signalisation temporaire de chantier à l'égard de la circulation publique suivant les dispositions du marché et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'organisation des circuits de déviation en accord avec les gestionnaires de voiries, y compris la fourniture, la confection et la mise en place des panneaux de jalonnement de déviation et de l'affichage réglementaire ; - la confection et l'implantation des différents panneaux de signalisation qui devront être validée par le maître d'œuvre et les gestionnaires de voirie ; - main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	
4	<p>Implantation de chantier</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère l'implantation altimétrique et planimétrique (en X,Y,Z) des voiries, bordures et futurs ouvrages prévus dans les travaux, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	
5	<p>Signalisation par alternat à feux tricolores</p> <p>A la journée, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel de signalisation de chantier, l'entretien et la maintenance de jour comme de nuit de la signalisation de chantier par feux tricolores, main d'œuvre et sujétions comprises. Il comprend en particulier le remplacement des éléments de signalisation détériorés. Ce prix s'applique au jour calendaire (y compris les jours fériés). Le premier jour pris en compte sera celui où, à la demande de l'entrepreneur, le maître d'œuvre aura constaté que la réalisation de la signalisation et que les dispositions prises pour son exploitation répondent effectivement à toutes les prescriptions du CCAP. Le dernier jour sera celui où l'entrepreneur aura été invité par le maître d'œuvre à évacuer hors du domaine public concerné par les travaux, tous les matériels et matériaux dont la présence nécessite une signalisation temporaire sans que ce jour puisse être postérieur à la réception des travaux. Il est précisé que tout manquement à l'une des prescriptions du CCAP de jour comme de nuit, même pour un seul dispositif de signalisation, constaté par le maître d'œuvre ou son représentant, entraîne la non application de ce prix au jour du calendrier correspondant.</p> <p style="text-align: right;"><i>La journée :</i></p>	
6	<p>Constat d'huissier</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère l'établissement d'un constat d'huissier relevant l'état existant du corps de rue, des habitations et des clôtures (murs, portails, etc.) avec le relevé photographique ou vidéographique correspondant, main d'œuvre et sujétions comprises. Un exemplaire (papier et CD) sera remis avant travaux au Maître d'Ouvrage et au Maître d'œuvre.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
7	<p>Dossier des ouvrages exécutés par un prestataire certifié</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère la fourniture d'un dossier des ouvrages exécutés comprenant un plan de récolement des prestations réalisées dont les relevés topographiques auront été réalisés par un prestataire en géoréférencement certifié, avec au minimum la localisation des réseaux créés en X,Y,Z (permettant une classe de précision A), leur nature et leur diamètre, les génératrices supérieures des ouvrages ou du tronçon d'ouvrage, les fils d'eau d'ouvrages, l'altimétrie définitive, les différents types de surfaces et de bordures seront clairement indiqués. Comprenant également tous documents et fiches techniques pouvant être utiles à la compréhension et à la gestion des ouvrages, main d'œuvre et sujétions comprises. Il sera remis deux exemplaires papier et un exemplaire sur support numérique (fichiers aux formats dxf. ou dwg. et PDF), de ce DOE aux maître d'ouvrage et maître d'œuvre.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	
8	<p>Poutre de rive et reprise de structure sur 0.84m</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère la découpe de chaussée, le terrassement de la fouille de chaussée pour une structure de 84 cm de profondeur, le chargement, l'évacuation des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage du fond d'encoffrement, l'enlèvement des corps nuisibles, le dressement des parois verticales, la fourniture et la mise en œuvre d'un géotextile classe 6, la fourniture, le transport et la mise en œuvre dans les règles de l'art de matériaux pour couche de fondation (GNT 0/150 sur 0,50 m), couche de base (GNT 0/31,5 Classe A sur 0,20 m), l'imprégnation à l'émulsion de bitume à raison de 1,8 kg/m² et de gravillons 4/6 ou 6/10 à raison de 8l/m², la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave bitume 0/14 de classe 3 sur 0,08 m en deux couches, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
9	<p>Béton bitumineux semi grenu 0/10 (BBSG) pour îlot bombé</p> <p>A la tonne, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux semi grenu 0/10 en couche de roulement conformément au fascicule 27 du CCTG et suivant les prescriptions du CCTP comprenant la fourniture de l'ensemble des constituants, le transport y compris le chargement, le bâchage et le déchargement, la mise en œuvre en prenant compte des contraintes liées à la présence d'ouvrages, la couche d'accrochage, la fourniture des agrégats, des fines et du bitume, la fabrication, le cylindrage, la réalisation des joints de raccordement entre chaussée existante à l'émulsion de bitume sablée en 0/2, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>La tonne :</i></p>	
10	<p>Essais de portance</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère l'amenée et le repliement des matériels et véhicules nécessaires à la réalisation des essais à la plaques, la réalisation d'essais de portance de la chaussée à la poutre de Benkelman, la fourniture d'un rapport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
11	<p>Déblais pour encoffrement de trottoir</p> <p>Au mètre cube, ce prix rémunère, pour l'encoffrement de trottoir, le terrassement manuel ou mécanique, le chargement, l'évacuation et le déchargement des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
12	<p>Dressement du fond de forme de trottoir</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère, pour le dressage du fond de forme de trottoir, la préparation, le dressage et compactage du fond d'encoffrement, l'enlèvement des corps nuisibles, le dressage des parois verticales et du fond de forme, compression à refus, tous travaux, transports, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
13	<p>Géotextile sous trottoir</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur le fond de forme préalablement nivelé et compacté d'un géotextile anti contaminant non tissé classe 2 comprenant la découpe, la mise en place avec recouvrement de bandes successives sur 0,50m et remontée sur la hauteur de la couche de fondation, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
14	<p>Couche de fondation de trottoir en GNT 0/150</p> <p>Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère la fourniture de grave non traitée 0/150, le chargement, le transport, le déchargement, le régilage et le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
15	<p>Couche de base de trottoir en GNT 0/31,5</p> <p>Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère la réalisation d'assises, la fourniture de grave non traitée 0/31,5, le chargement, le transport, le déchargement, le régilage et le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
16	<p>Imprégnation de la couche de base de trottoir</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère l'imprégnation à l'émulsion de bitume à raison de 1,8 kg/m² et de gravillons 4/6 ou 6/10 à raison de 8 l/m², le cylindrage après répandage, la fourniture, le transport et la mise en œuvre du liant et des gravillons, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
17	<p>Béton bitumineux souple 0/6 noir sur trottoir (BBS)</p> <p>A la tonne, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux souple 0/6 noir sur trottoir, conformément au fascicule 27 du CCTG et suivant les prescriptions du CCTP comprenant la fourniture de l'ensemble des constituants, le transport y compris le chargement, le bâchage et le déchargement, la mise en œuvre en prenant compte des contraintes liées à la présence d'ouvrages, la couche d'accrochage, la fourniture des agrégats, des fines et du bitume, la fabrication, le cylindrage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>La tonne :</i></p>	
18	<p>Dépose et évacuation de bordures et de caniveaux</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la dépose de bordures et de caniveaux existants (compté pour 1,00 ml qu'il y ait un ou deux éléments), l'évacuation des éléments non récupérables à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
19	<p>Amenée et repli du matériel de coulage de bordures</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel nécessaire pour le coulage des bordures et caniveaux, y compris les divers frais de transport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
20	<p>Bordures coulées en place AC1</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de bordures AC1 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
21	<p>Bordures coulées en place A1</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de bordures A1 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
22	<p>Caniveaux double pente coulés en place CC1</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de caniveaux double pente CC1 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
23	<p>Bordurettes préfabriquées P1 béton</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose de bordurettes P1 béton sur fondation en béton d'épaisseur minimum de 0,20m dosé à 300 kg/m³, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage de la fouille, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints dans les courbes seulement, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
24	<p>Raccordement de chaussée en grave bitume</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la réalisation du raccordement de la chaussée à la bordure comprenant la découpe à la scie du bord de chaussée, le terrassement, le piochage ou le reprofilage de chaussée existante, le remblaiement en GNT 0/31,5 sur 0,20 m d'épaisseur, en grave bitume 0/14 sur 0,10 m d'épaisseur, l'enduit de scellement sur une largeur de 0,50 m minimum, le tout réalisé conformément aux règles de l'art sur 0,50 m de largeur minimum, la remise en état de la chaussée après raccordement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
25	<p>Terrassements en tranchée pour canalisation principale</p> <p>Au mètre cube de tranchée, ce prix rémunère pour les tranchées pour canalisation principale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution de la tranchée en terrain ordinaire et rocheux par engins mécaniques ; - la correction et le règlement du fond de fouille, le dressement des parois; - le chargement et le transport en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur des déblais en excédent; - la dépose et l'évacuation des canalisations abandonnées en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur; - les terrassements supplémentaires pour lit de pose; - le remblayage de la tranchée avec des matériaux d'apport jusqu'à la sous face de la structure de chaussée (ou à défaut la cote du terrain naturel) après compactage par couches de 0,30m maximum d'épaisseur suivant les prescriptions du SETRA ou le remblaiement hydraulique ainsi que l'eau d'arrosage; - les sujétions liées à la présence des autres réseaux (assainissement, électricité, gaz, téléphone, eau potable, éclairage public); <p>La profondeur de tranchée prise en compte est la hauteur comprise entre le terrain naturel ou le fond de la forme de la chaussée ou du trottoir et le fond de fouille.</p> <p>Ce prix tiendra compte également des sujétions particulières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la façon des niches, l'entretien des parois avant la pose des canalisations, fourreaux ou câbles; - le remblayage fractionné dû au phasage de pose des canalisations ou de la pose d'autres réseaux; - l'écoulement des eaux de ruissellement; - les épuisements des eaux de nappe phréatique, de ruissellement ou de submersion marine jusqu'à un débit de 25m³/h pour les tranchées exécutées hors palplanches; - main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
26	<p>Terrassements en tranchée pour canalisation de branchement</p> <p>Au mètre cube de tranchée, ce prix rémunère pour les terrassements en tranchée pour canalisation de branchement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exécution de la tranchée en terrain ordinaire et rocheux par engins mécaniques ; - la correction et le règlement du fond de fouille, le dressement des parois; - le chargement et le transport en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur des déblais en excédent; - la dépose et l'évacuation des canalisations abandonnées en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur; - les terrassements supplémentaires pour lit de pose; - le remblayage de la tranchée avec des matériaux d'apport jusqu'à la sous face de la structure de chaussée (ou à défaut la cote du terrain naturel) après compactage par couches de 0,30m maximum d'épaisseur suivant les prescriptions du SETRA ou le remblaiement hydraulique ainsi que l'eau d'arrosage; - les sujétions liées à la présence des autres réseaux (assainissement, électricité, gaz, téléphone, eau potable, éclairage public); <p>La profondeur de tranchée prise en compte est la hauteur comprise entre le terrain naturel ou le fond de la forme de la chaussée ou du trottoir et le fond de fouille.</p> <p>Ce prix tiendra compte également des sujétions particulières suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la façon des niches, l'entretien des parois avant la pose des canalisations, fourreaux ou câbles; - le remblayage fractionné dû au phasage de pose des canalisations ou de la pose d'autres réseaux; - l'écoulement des eaux de ruissellement; - les épuisements des eaux de nappe phréatique, de ruissellement ou de submersion marine jusqu'à un débit de 25m³/h pour les tranchées exécutées hors palplanches; - main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
27	<p>Croisements de réseaux en tranchée</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère les sujétions particulières dues aux croisements de tout type de réseau rencontré dans la fouille, toutes sujétions de consolidation, de terrassements à la main et remblaiement de la tranchée en matériau autocompactant si nécessaire, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
28	<p>Lit de pose et d'enrobage en gravier 10/14</p> <p>Au mètre cube en place, ce prix rémunère la fourniture, le transport, le déchargement, la mise en œuvre de gravier 10/14 pour lit de pose, enrobage et couverture des canalisations, le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises. Les épaisseurs et largeurs à mettre en œuvre seront définies suivant les prescriptions spécifiques de chaque type de réseau.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
29	<p>Grave 0/63 pour remblaiement de tranchée</p> <p>Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave non traitée 0/63 pour le remblaiement de tranchée, le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
30	Grave 0/31,5 sur tranchée Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en tranchée, le chargement, le transport, le déchargement, le régalaage, le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises. <i>Le mètre cube :</i>	
31	Béton pour petits ouvrages et/ou pour couverture de réseau Au mètre cube, ce prix rémunère la fourniture, le transport du béton dosé à 350 kg/m ³ , pour couverture de tuyau peu profond et pour ouvrages divers, les coffrages, le ferrailage éventuel, la mise en œuvre et la vibration, main d'œuvre et sujétions comprises. <i>Le mètre cube :</i>	
32	Canalisations gravitaires en PVC série CR16 Ø 200 Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et pose de canalisations gravitaires d'assainissement en PVC série CR16 Ø200mm et pièces spéciales, comprenant tous transports et manutention, mise en place, calage, façon des joints et des raccords, coupe des tuyaux, jonction aux ouvrages et aux regards de visite, les essais hydrauliques, main d'œuvre et sujétions comprises. Ce prix s'applique au mètre linéaire sans déduction pour les cheminées de regard et suivant le diamètre de la canalisation et avec toutes sujétions de fourniture de manchons et coudes pour adaptations. <i>Le mètre linéaire :</i>	
33	Canalisations BA série 135A Ø 300 Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et pose de canalisations gravitaires d'assainissement BA série 135A Ø300mm à joint intégré et pièces spéciales, comprenant tous transports et manutention, mise en place, calage, façon des joints et des raccords, coupe des tuyaux, jonction aux ouvrages et aux regards de visite, les essais hydrauliques, main d'œuvre et sujétions comprises. Ce prix s'applique au mètre linéaire sans déduction pour les cheminées de regard et suivant le diamètre de la canalisation et avec toutes sujétions de fourniture de manchons et coudes pour adaptations. <i>Le mètre linéaire :</i>	
34	Grille avaloir profil A fonte C250 articulée et verrouillable A l'unité, ce prix rémunère la réalisation d'une grille avaloir profil A, articulée et verrouillable, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR), comprenant une cheminée de section rectangulaire 1.00mx 0.70m, coulée sur place ou préfabriquée avec décantation de 50 cm, le cadre fonte et la grille en fonte ductile classe C250, le joint mastic anti-claquement y compris le terrassement et l'évacuation des déblais en décharge agréée, choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises. <i>L'unité :</i>	
35	Modification de grille/avaloir/regard existant A l'unité, ce prix rémunère la dépose de l'élément fonte existant et sa mise en stock au lieu indiqué par le maître d'ouvrage, la démolition du béton et l'évacuation en décharge contrôlée indemnisée par l'entrepreneur, la fourniture et la mise en place du cadre et du tampon 80 ² classe D400, y compris le scellement et les pièces nécessaires pour le raccordement au réseau existant, main d'œuvre et sujétions comprises. <i>L'unité :</i>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
36	<p>Raccordement de canalisation sur regard ou canalisation existante</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère les prestations relatives au raccordement des canalisations posées sur les regards et canalisations existants, y compris fourniture et pose de manchons d'adaptation multi-matériaux, le béton éventuel dosé à 250 kg/m³, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
37	<p>Dépose et évacuation de clôture existante</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la dépose de clôtures existantes, l'évacuation des éléments non récupérables à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, y compris massifs, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
38	<p>Clôture simple torsion hauteur 1,20m</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et la pose d'une clôture simple torsion galvanisée et plastifiée vert d'une hauteur de 1,20m, y compris façon des massifs, poteaux, tendeurs, matériel de fixation, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
39	<p>Déblais pour encoffrement d'espaces verts</p> <p>Au mètre cube, ce prix rémunère le terrassement manuel ou mécanique d'espaces verts, le chargement, l'évacuation et le déchargement des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
40	<p>Fourniture et mise en œuvre de terre végétale</p> <p>Au mètre cube, ce prix rémunère la fourniture, le chargement, le transport et la mise en œuvre de terre végétale, ainsi que la préparation du sol préalable aux plantations et à l'engazonnement comprenant le régilage, le modelage et le décompactage mécanique ou manuel du sol, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
41	<p>Résine gravillonnée</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel, la fourniture et mise en œuvre de résine gravillonnée de type INDASROC ou équivalent, avec agrégats de 1.25/2.5 mm, couleur au choix du maître d'ouvrage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
42	<p>Pavé résine 2 rangs 10x10cm</p> <p>Au mètre linéaire de pavés 10x10 cm sur 2 rangs, ce prix rémunère le transport, la fourniture et la mise en œuvre de pavés résine (couleur au choix du maître d'ouvrage), comprenant la préparation du support, la mise en œuvre de la résine et la pose des pavés (y compris les coupes éventuelles), main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
43	<p>Dépose et repose de panneau de signalisation</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la dépose soignée du panneau existant, la démolition du massif et évacuation en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le stockage provisoire du panneau, la pose sur nouvel emplacement comprenant le terrassement, la fourniture et mise en œuvre de béton dosé à 250 kg/m³ pour la réalisation d'un nouveau massif de scellement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
44	<p>Panneau police classe 2 DG</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et pose de panneau de signalisation de police comprenant le terrassement, le massif de fondation, le fourreau, le mât acier hauteur sous panneau de 2,30 m hors sol en agglomération, collier aluminium de fixation et visserie inox, panneau de police réglementaire format de taille gamme normale sauf cas spécifiques et pour la signalisation des pistes cyclables en taille gamme petite ou miniature, revêtement avec film rétro-réfléchissant de classe 2 DG, conforme aux préconisations par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
45	<p>Mise à niveau de regard de visite Ø 1000</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère le descellement du tampon, la démolition de la maçonnerie éventuelle, la construction de maçonnerie pour exhaussement, le scellement du tampon, toutes fournitures, transport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
46	<p>Mise à niveau de boîte de branchement eaux usées</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère le descellement du tampon, la démolition de la maçonnerie éventuelle, la construction de maçonnerie pour exhaussement, le scellement du tampon, toutes fournitures, transport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
47	<p>Mise à niveau de chambre de tirage de type L2T</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la mise à niveau de chambre existante type L2T comprenant la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton dosé à 300kg/m³ et les coffrages nécessaires, avec le remplacement éventuel du cadre et du tampon par ORANGE, les reprises des raccords aux fourreaux existants si nécessaire, la protection provisoire à l'enrobé à froid puis reprise au moment de la réalisation du revêtement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
48	<p>Mise à niveau de bouche à clé</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la mise à niveau en deux temps de bouches à clé eau potable ou gaz comprenant une première mise à niveau pour avoir une circulation normale et sans danger pendant la période des terrassements, les raccords, la protection provisoire à l'enrobé à froid puis reprise au moment de la réalisation du revêtement, exhaussement, la mise à niveau définitive, pièces et entretien, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
49	<p>Localisation de réseau enterré par procédé non intrusif</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la localisation de réseau enterré par procédé non intrusif, quelle que soit la technique, et permettant d'atteindre une précision en x, y, z, de classe A, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
50	<p>Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés hors chantier</p> <p>A l'heure d'équipe, ce prix rémunère les travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés hors chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique prévu à l'article R. 554-29 du Code de l'Environnement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'heure :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
51	<p>Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés en phase chantier</p> <p>A l'heure d'équipe, ce prix rémunère les travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés en phase chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique prévu à l'article R. 554-29 du Code de l'Environnement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'heure :</i></p>	
52	<p>Travaux de dégagement de réseaux</p> <p>Au mètre cube, ce prix rémunère les travaux de dégagement total ou partiel des réseaux situés dans la tranchée ou à proximité de celle-ci, exécutés par tous moyens mécaniques appropriés et à la main si nécessaire, conformément au guide technique prévu à l'article R. 554-29 du Code de l'Environnement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
53	<p>Protections mécaniques des réseaux</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la mise en place de protections mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés situés dans la zone de terrassement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
54	<p>Piquetage des canalisations</p> <p>Au mètre linéaire de réseau effectivement protégé ou maintenu, ce prix rémunère le piquetage spécial des canalisations détectées selon les recommandations du guide technique prévu à l'article R. 554-29 du Code de l'Environnement, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
55	<p>Géoréférencement des réseaux</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère le géoréférencement des canalisations détectées lors des investigations complémentaires permettant une localisation des réseaux en classe de précision "A". Les relevés devront être produits en autant d'exemplaires que de gestionnaires de réseaux répertoriés avec une copie pour l'auteur du projet, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
56	<p>Bordures coulées en place T2</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de bordures T2 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur (pour surbaissé également), le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
57	<p>Bec de gargouille</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et la pose de bec de gargouille en fonte profil A ou T, les terrassements nécessaires, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
58	<p>Sabot de gargouille</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et la pose de sabot de gargouille en fonte, les terrassements nécessaires, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
59	<p>Tuyau fonte Ø 100 pour gargouille</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et la pose de tuyau fonte Ø100 mm pour gargouille, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
60	<p>Tête d'aqueduc de sécurité sur canalisation Ø 300mm</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la pose de tête d'aqueduc de sécurité préfabriquée sur canalisation Ø 300mm, les terrassements en déblais ou en remblais, la fourniture à pied d'œuvre de tous les matériaux nécessaires à la construction de l'ouvrage (béton, etc.), les coffrages, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
61	<p>Plus-value panonceau classe 2 DG type M</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la plus-value pour fourniture et pose d'un panonceau type M format de taille normale sauf cas spécifiques, placé sur le même support et dans le même plan que le panneau auquel il est associé, revêtement avec film rétro-réfléchissant de classe 2 DG, conforme aux préconisations par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
62	<p>Dépose soignée de panneau de signalisation</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la dépose soignée du panneau existant, la démolition du massif et évacuation en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le stockage du panneau au lieu indiqué par le maître d'ouvrage ou son évacuation en décharge agréée choisie et rémunérée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
63	<p>STOP 10m en résine thermoplastique</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de résine thermoplastique pour signalisation horizontale type STOP de largeur 0,50m, sur une longueur de 5 à 10m, conforme aux valeurs préconisées par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
64	<p>Mise à niveau de regards divers</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la mise à niveau de regards divers (60x60cm maximum), le descellement du tampon, la démolition de la maçonnerie éventuelle, la construction de maçonnerie pour exhaussement, le scellement du tampon, toutes fournitures, transport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
65	<p>Abri bus à rehausser</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la dépose soignée d'un abri bus existant, l'évacuation des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le chargement, le transport et la mise en stock provisoire au lieu indiqué par le Maître d'Ouvrage, la réalisation de la dalle béton lissée sur 12 cm en béton dosé à 300 Kg/m³, y compris la reprise du fond de forme et la fourniture et mise en œuvre de GNT 0/31.5 pour réglage, la repose de l'abri suivant l'emplacement validé par le Maître d'Ouvrage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
66	<p>Rabotage de chaussée et parking sur 0,01 m à 0,10 m d'épaisseur</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel nécessaire pour le rabotage de chaussée existante sur 0,01 m à 0,10 m d'épaisseur, y compris le chargement et l'évacuation des produits du rabotage à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, tout matériel, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
67	<p>Dressement du fond de forme de chaussée et parking</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère, pour le dressement du fond de forme de chaussée, la préparation, le dressement et compactage du fond d'encoffrement, l'enlèvement des corps nuisibles, le dressement des parois verticales et du fond de forme, compression à refus, tous travaux, transports, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
68	<p>Reprofilage de chaussée et parking en GNT 0/31,5</p> <p>Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère pour la réalisation de reprofilage de chaussée, la fourniture de grave non traitée 0/31,5, le chargement, le transport, le déchargement, le régilage, le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
69	<p>Imprégnation de la couche de base de chaussée</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère l'imprégnation à l'émulsion de bitume à raison de 1,8 kg/m² et de gravillons 4/6 ou 6/10 à raison de 8 l/m², le cylindrage après répardage, la fourniture, le transport et la mise en œuvre du liant et des gravillons, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
70	<p>Couche de base de chaussée en GB 0/14</p> <p>A la tonne, ce prix rémunère la mise en œuvre de grave bitume 0/14 sur chaussée, la fourniture des agrégats et du bitume, comprenant la fabrication, le transport, l'émulsion préalable en couche d'accrochage, la mise en œuvre, le cylindrage, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>La tonne :</i></p>	
71	<p>Béton bitumineux semi grenu 0/10 (BBSG)</p> <p>A la tonne, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux semi grenu 0/10 en couche de roulement conformément au fascicule 27 du CCTG et suivant les prescriptions du CCTP comprenant la fourniture de l'ensemble des constituants, le transport y compris le chargement, le bâchage et le déchargement, la mise en œuvre en prenant compte des contraintes liées à la présence d'ouvrages, la couche d'accrochage, la fourniture des agrégats, des fines et du bitume, la fabrication, le cylindrage, la réalisation des joints de raccordement entre chaussée existante à l'émulsion de bitume sablée en 0/2, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>La tonne :</i></p>	
72	<p>Scarification de trottoir</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère le grattage mécanique ou manuel pour enlèvement des boues et des croûtes, y compris le piochage du trottoir revêtu existant sur une épaisseur moyenne de 0,10 m, le reprofilage, l'évacuation des déblais excédentaires en décharge choisie et indemnisée par l'entreprise, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
73	Reprofilage de trottoir en GNT 0/31,5 Au mètre cube mesuré en place compactage terminé, ce prix rémunère pour la réalisation de reprofilage de trottoir, la fourniture de grave non traitée 0/31,5, le chargement, le transport, le déchargement, le régilage, le compactage, main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
74	Bordures - caniveaux coulés en place T2CS2 Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de bordures-caniveaux T2CS2 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur (pour surbaissé également), le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
75	Caniveaux double pente coulés en place CC1 Au mètre linéaire, ce prix rémunère la confection de caniveaux double pente CC1 en béton extrudé, y compris le terrassement de la fouille avec évacuation des déblais en décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage de la fouille, le sciage, réglage en GNT 0/31.5, la fourniture et l'application du produit de cure, la réalisation des joints d'arrêt de chantier pour reprise de bétonnage, les frais de contrôle des matériaux constitutifs des ouvrages conformément à l'article 8.1 du fascicule 31 du C.C.T.G., les études de convenance du béton, les sujétions spéciales de confection éventuelle d'une zone de référence et les sujétions de contrôle de qualité du béton, comme défini aux articles 14.3.a, 14.3.b et 14.3.c du fascicule 31 du C.C.T.G, les sujétions éventuelles de courbe, la façon des joints de dilatation, épaulements, main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
76	Grille plate 0,40x0,40m C250 A l'unité, ce prix rémunère la réalisation d'une grille plate 400x400mm, articulée, verrouillable, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR), comprenant une cheminée de section carrée 400x400mm coulée sur place ou préfabriquée avec décantation de 0.50m, le cadre fonte et la grille en fonte ductile classe C250, y compris le terrassement et l'évacuation des déblais en décharge agréée, choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises. <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
77	<p>Déplacement d'un réseau AEP actuellement dans le pluvial</p> <p>Au forfait, ce prix rémunère la fourniture, le transport et la pose en tranchée, de canalisations d'eau potable PEHD PN16 Ø32/40mm sur 5 à 10ml au droit de la canalisation EP à reprendre, la descente en fouille, l'assemblage des tuyaux et pièces de raccords, les coudes, la couverture par adhésif aluminium des pièces de jonction, la façon des joints, l'exécution de massifs, les butées, les ancrages en béton, la pose dans l'embarras des étais, la rencontre d'autres canalisations, les épaissements quelles qu'en soient l'origine et l'importance. Ce prix rémunère également les raccordements au réseau existant en extrémité de canalisation, comprenant la mise en œuvre en tranchée de raccords à brides et pièces d'adaptation à la conduite existante, la découpe éventuelle des deux canalisations, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le forfait :</i></p>	
78	<p>Ligne continue jaune en résine à froid projetée</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de résine à froid projetée pour signalisation horizontale type ligne continue jaune pour interdiction de stationnement, d'une largeur conforme aux valeurs préconisées par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
79	<p>Ligne continue en résine thermoplastique</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de résine thermoplastique pour signalisation horizontale type ligne continue d'une largeur conforme aux valeurs préconisées par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
80	<p>Dent de requin pour plateau surélevé en résine thermoplastique</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de résine thermoplastique pour signalisation horizontale de rampe de plateau de "dent de requin", conforme aux valeurs préconisées par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
81	<p>Bande pour passage piétons en résine thermoplastique</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et mise en œuvre de résine thermoplastique pour signalisation horizontale d'une bande passage piéton de largeur 0,50m et longueur 3,00m, conforme aux valeurs préconisées par l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
82	<p>Bande podotactile résine méthacrylate souple</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et pose de bande podotactile en résine méthacrylate moulée souple, sur une longueur variable (3,5 m maximum), non jaunissante, antidérapante, de couleur blanche, 58,75 cm de largeur (ou 40 cm en cas d'implantation spécifique) le relief des plots en forme de dôme de 25 mm de diamètre à la base, d'une épaisseur de 5 mm, l'entraxe entre les plots est de 75 mm, conformément à la norme en vigueur, et la réalisation du lit de pose avec une couche résine méthacrylate sur le revêtement de sol préalablement nettoyé, y compris la taille des pièces de raccord, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
83	<p>Mise à niveau de grilles</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère le descellement de la grille, la démolition de la maçonnerie éventuelle, la construction de maçonnerie pour exhaussement, le scellement du tampon, toutes fournitures, transport, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
84	<p>Tranchée drainante avec drain PVC 2 Ø 400</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère la réalisation de tranchée suivant les prescriptions des articles relatifs aux terrassements de tranchées, pour une tranchée de largeur 1.40m, la fourniture et mise en œuvre de 2 drains PVC annelé perforé Ø 400mm côte à côte et d'un enrobage en grave 60/120 sur la largeur de la tranchée et sur une hauteur de 1.60m de profondeur maximum, la fourniture et pose d'un géotextile anticontaminant enrobant le drain et la grave, y compris la fourniture et mise en œuvre d'une grave 20/40 sur les 20 cm au dessus du géotextile de la tranchée drainante, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	
85	<p>Regard de visite Ø1000 béton, tampon fonte D400</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la fourniture et pose d'un regard de visite Ø1000mm en béton à joint intégré, comprenant l'exécution des terrassements de toutes natures complémentaires sur fouilles ouvertes, la fourniture et la pose de la cunette, des éléments de regard avec joint élastomère à chaque emboîtement, de la tête réductrice à trou excentré et de la rehausse supportant le cadre, les coffrages et enduits si nécessaires, le remblaiement des fouilles et l'évacuation des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises. Ce prix comprend également la fourniture et pose de crosse en aluminium coulissante, le dispositif de fermeture cadre et tampon fonte, classe D400, non verrouillable, pour une profondeur d'ouvrage de 1,30m maxi au fil d'eau.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
86	<p>Remblaiement de tranchée en matériaux du site</p> <p>Au mètre cube, ce prix rémunère la reprise de matériaux stockés préalablement sur site pour remblaiement de tranchée, ainsi que la préparation du sol préalable aux plantations et à l'engazonnement comprenant le régalage, le modelage et le décompactage mécanique ou manuel du sol, mains d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre cube :</i></p>	
87	<p>Tête de pont sur canalisation Ø 500mm</p> <p>A l'unité, ce prix rémunère la pose de tête de pont préfabriquée ou coulée en place sur canalisation Ø 500mm, les terrassements en déblais ou en remblais, la fourniture à pied d'œuvre de tous les matériaux nécessaires à la construction de l'ouvrage (béton, etc....), les coffrages, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>L'unité :</i></p>	
88	<p>Découpe de chaussée revêtue</p> <p>Au mètre linéaire, ce prix rémunère le sciage d'enrobés existants, y compris l'arrachage du revêtement, le chargement, le transport, le déchargement des matériaux impropres à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre linéaire :</i></p>	

N° Prix	Libellé	Prix Unitaire/ Forfait H.T.
89	<p>Purge sur 0.84m</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère la découpe de chaussée, le terrassement de la fouille de chaussée pour une structure de 84 cm de profondeur, le chargement, l'évacuation des déblais à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, le dressement et le compactage du fond d'encoffrement, l'enlèvement des corps nuisibles, le dressement des parois verticales, la fourniture et la mise en œuvre d'un géotextile classe 6, la fourniture, le transport et la mise en œuvre dans les règles de l'art de matériaux pour couche de fondation (GNT 0/150 sur 0,50 m), couche de base (GNT 0/31,5 Classe A sur 0,20 m), l'imprégnation à l'émulsion de bitume à raison de 1,8 kg/m² et de gravillons 4/6 ou 6/10 à raison de 8l/m², la fourniture, le transport et la mise en œuvre de grave bitume 0/14 de classe 3 sur 0,08 m en deux couches, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
90	<p>Rabotage de chaussée sur 0,01 m à 0,10 m d'épaisseur</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère l'amenée et le repli du matériel nécessaire pour le rabotage de chaussée existante sur 0,01 m à 0,10 m d'épaisseur, y compris le chargement et l'évacuation des produits du rabotage à la décharge choisie et indemnisée par l'entrepreneur, tout matériel, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	
91	<p>Dressement du fond de forme de chaussée</p> <p>Au mètre carré, ce prix rémunère, pour le dressement du fond de forme de chaussée, la préparation, le dressement et compactage du fond d'encoffrement, l'enlèvement des corps nuisibles, le dressement des parois verticales et du fond de forme, compression à refus, tous travaux, transports, main d'œuvre et sujétions comprises.</p> <p style="text-align: right;"><i>Le mètre carré :</i></p>	